

**DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR
ARRONDISSEMENT DE CHARTRES
CANTON D'AUNEAU
COMMUNE DU GUÉ DE LONGROI**

**COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt, le mardi trente juin, à vingt heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué le dix-sept juin deux mille vingt, s'est réuni à la mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pascal BOUCHER, Maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

M. Pascal BOUCHER - M. Louis PONS - Mme Estelle ISAMBERT - M. Clément SAVOURÉ - M. Dominique PINGAULT - M. Frédéric DESCHAMPS - Mme Geneviève HEE - M. Hervé KAMOUGUE - M. Marc FOUGHALI - M. Sébastien MINEAU.

Absents excusés : M. Pascal LAYA (donne pouvoir à M. Louis PONS) - Mme Nadine COUTELLER (donne pouvoir à Mme Estelle ISAMBERT) - Mme Annie MADELAINE (donne pouvoir à M. Pascal BOUCHER) – M. Alain KÉRUZORÉ.

Un scrutin a lieu et Ms. Louis PONS et Sébastien MINEAU ont été désignés pour remplir les fonctions de Secrétaires de séance.

Ouverture de la séance à 20 h 36

Lecture et approbation du Conseil municipal du 9 juin 2020

Objet : Approbation du Compte Administratif 2019 de la Commune.

Monsieur le Maire laisse la parole à M. Dominique PINGAULT qui présente le Compte Administratif de la Commune établi pour l'année 2019, suite à la Commission des finances qui a eu lieu le mercredi 10 juin 2020. Le Compte Administratif est en concordance avec le Compte de Gestion 2019 établi par le Trésorier de Mantenon. Le Compte Administratif montre les résultats suivants :

Exercice 2019 :

	Recettes	Dépenses	Solde (a)
Investissement	167 700,41	249 952,27	- 82 251,86
Fonctionnement	668 875,09	529 295,94	139 579,15
Total	836 575,50	779 248,21	57 327,29

Résultat de clôture 2019 :

	Résultat de clôture 2018 (b)	Résultat de l'exercice 2019 (= a+b)	Part affectée à l'investissement exercice 2019	Résultat de clôture 2019
Investissement	- 71 706,58	- 153 958,44		0
Fonctionnement	183 047,74	322 626,89	153 958,44	168 668,45
Total	111 341,16	168 668,45	153 958,44	168 668,45

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le Compte Administratif 2019 de la commune conforme au Compte de Gestion 2019 de la Trésorerie de Mantenon.

**DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR
ARRONDISSEMENT DE CHARTRES
CANTON D'AUNEAU
COMMUNE DU GUÉ DE LONGROI**

Objet : Affectation du résultat 2019 de la Commune.

Après avoir constaté le résultat de clôture 2019 et n'ayant pas de reste à réaliser, il est proposé l'affectation des résultats comme suit :

- (R.F.) Article 002 : résultat de fonctionnement reporté : 168 668,45
- (R.I.) Article 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé : 153 958,44
- (D.I.) Article 001 : résultat d'investissement reporté : 153 958,44

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité, d'affecter le résultat 2019 de la commune tel que proposé ci-dessus.

Objet : Vote des deux taxes

M. le Maire rappelle à l'Assemblée délibérante, que les taux de nos contributions directes concernant la commune du GUE DE LONGROI doivent être votés.

Considérant l'avis de la Commission des finances réunie le 10 juin 2020, la Commission propose de reconduire les mêmes taux que l'année précédente.

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité de ne procéder à aucune augmentation et fixe les taux des contributions directes 2020 comme suit :

Taxe « foncier bâti » : 21,26 %
Taxe « foncier non-bâti » : 34,03 %

Objet : Vote du budget primitif Communal 2020

Monsieur le Maire laisse la parole à M. Frédéric DESCHAMPS qui présente le Budget Primitif 2020 de la Commune (incluant l'affectation des résultats 2019, le Compte de Gestion et le Compte Administratif 2019 ayant été votés), suite à la commission des finances réunie le 10 juin 2020.

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte, chapitre par chapitre, à l'unanimité le Budget Primitif 2020 de la commune, qui s'équilibre sur la totalité, section par section, et pour les mouvements d'ordre, à la somme de 784 279,45 euros en section de fonctionnement, et à la somme de 320 445,44 euros en section d'investissement.

Objet : Approbation du compte administratif 2019 Assainissement.

Monsieur le Maire, laisse la parole à M. Dominique PINGAULT qui présente le Compte Administratif Assainissement établi pour l'année 2019.

Le Compte Administratif est en totale concordance avec le Compte de Gestion 2019 établi par le Trésorier de Maintenenon. Le Compte Administratif montre les résultats suivants :

Exercice 2019 :

	Recettes	Dépenses	Solde (a)
Investissement	14 560,54	21 293,41	- 6 732,87
Fonctionnement	49 363,99	32 799,93	16 564,06
Total	63 924,53	54 093,34	9 831,19

**DÉPARTEMENT D'ÈURE-ET-LOIR
ARRONDISSEMENT DE CHARTRES
CANTON D'AUNEAU
COMMUNE DU GUÉ DE LONGROI**

Résultat de clôture 2019 :

	Résultat de clôture 2018 (b)	Résultat de l'exercice 2019 (=a+b)	Part affectée à l'investissement exercice 2019	Résultat de clôture 2019
Investissement	2 693,32	- 4 039,55		0
Fonctionnement	172 775,48	189 339,54	4 039,55	185 299,99
Total	175 468,80	185 299,99	4 039,55	185 299,99

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité, le Compte Administratif conforme au Compte de Gestion 2019 Assainissement.

Objet : Transfert du Résultat 2019 Assainissement à la CCDPEIDF

Le transfert du Résultat 2019 assainissement à la communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile de France a été retiré de l'ordre du jour, et reporté en septembre 2020.

La séance est levée à 22 h 20.